Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 060-216003574-20261014-2026101421-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

DELIBERATION N° 2026-1014-21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

Date de la convocation
8 octobre 2026

Objet de la délibération
Décisions du Maire

Séance du 14 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, et le quatorze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia ROULET - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSSOY - Stéphane GRAS - Mme Nora LARIBI - M. Xavier DARCHE - Mmes Claire COP - Christelle DELVAL - Aline LEJEUNE - Dorothée PIERARD - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - MM. Alexis BRILLET - Casimir SZEPIZDYN - Mme Catherine VANDEWATTYNE M. Antonin FERREIRA ROCHE.

Absentes excusées : Mme Laurence GEFFROY - Mme Ophélie BEASLAY (pouvoir à M. Alexis BRILLET).

Absent : M. Jérémy VISCONTI.

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil Municipal lui a confié, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions suivantes :

Requalification de voirie - Création de parking drainant
Rues Latour et du Vieux Château

Maîtrise d'œuvre

Madame le Maire informe avoir signé le 1er juin 2026 la proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre avec la Société SECT-VRD pour un montant de 20 400 € TTC.

Marché de travaux

Dans la continuité des travaux de ce secteur, la commune de LIANCOURT a fait paraître sur la plateforme de dématérialisation "Marchés Sécurisés" le 13 mai 2026 un avis d'appel à la concurrence pour la requalification de voirie et trottoirs - création de parking drainant - Rues Latour et du Vieux Château".

3 entreprises ont répondu à l'appel à concurrence.

Suite au rapport d'analyse des offres, le Cabinet SECT-VRD, Maîtrise d'ouvrage, a proposé de retenir l'entreprise la moins disante, à savoir la Société DEGAUCHY TP, pour un montant de 265 159.70 € HT.

Madame le Maire informe avoir signé le marché avec ladite entreprise.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 060-216003574-20261014-2026101421-DE

Conventions avec la SACPA et la Fondation CLARA

Madame le Maire informe avoir signé le 23 juillet 2026 une convention avec la SACPA pour la gestion des animaux errants (1.93 € HT par an et par habitant) et le 7 août 2026 une convention avec la Fondation d'entreprise CLARA du groupe SACPA pour la campagne de stérilisation des chats errants (en fonction du nombre de chats errants capturés et stérilisés).

Adressage

Madame le Maire informe avoir signé le 8 septembre 2026 un devis d'un montant de 13 795.25 € TTC avec La Poste en vue de constituer une Base Adresse Locale (BAL) recensant de manière précise les noms des voies et la numérotation des habitations et bâtiments du territoire conformément à la loi du 21 février 2022, dite loi 3DS.

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 15 octobre 2026
Le Maire,

VILLE DE LIANCOURT (60140) MAIRIE

Laëtitia COQUELLE